

Saisissez votre recherche...



 FERMER



Consignes de sécurité et informations

Des informations utiles à tous pour faire de Soissons une ville sûre et apaisée.

Les consignes vigipirate :

Le plan Vigipirate est relevé au niveau alerte attentat sur l'ensemble de la région Picardie.

Elle est destinée à mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires pour garantir la sécurité de nos concitoyens. Des dispositifs de sécurisation sont et vont continuer à être mis en œuvre ou être renforcés partout où cela sera nécessaire : écoles, lycées, gares, lieux de cultes, centres commerciaux, sites touristiques, bâtiments publics, etc.

Des renforts, des mesures restrictives ou incitatives pourront être prises par les préfets concernés et feront l'objet de communications spécifiques. Nous appelons à ne pas céder à la panique, à garder son sang-froid, tout en faisant preuve d'une grande vigilance.

Attention aux fausses informations circulant. Merci de ne relayer que celles communiquées par les autorités officielles.

Pour le centre d'information du public pour les victimes : 0800 40 60 05.

Pour les appels à témoins : 0805 02 17 17 (numéro vert).

La plateforme sur la radicalisation :

Pour rompre la solitude des familles face à des circonstances très difficiles, un numéro d'assistance et d'orientation a été créé.

Vous souhaitez signaler une situation inquiétante qui vous paraît menacer un membre de votre famille ou un proche,

Vous souhaitez obtenir des renseignements sur la conduite à tenir,

Vous souhaitez être écouté(e), conseillé(e) dans vos démarches :

Le 0 800 005 696 est un numéro vert (appel gratuit) d'assistance aux familles et d'orientation opérationnel du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

En dehors des jours et des horaires d'ouverture, un formulaire en ligne est disponible pour signaler une situation inquiétante, obtenir des renseignements sur la conduite à tenir, être écouté, conseillé et recontacté dans les meilleurs délais.

Cerfa en ligne :

Des cerfa en ligne (-OTV, des déclarations de chiens, des AM de police, formulaire pour vendre une voiture, vidéoprotection, occupation du domaine public) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires> 

Indication sur la démarche à suivre pour contester une contravention :

Vous devez écrire auprès de l'Officier du Ministère Public : 19 rue paul-deviolaine 02209 Soissons, en expliquant les motifs de votre requête avec les documents administratifs.



Sécurité

Faire de Soissons une ville sûre et apaisée : C'est l'un des engagements forts d'Alain Crémont et de l'équipe municipale.

En avril 2014, le service...

- ▶ LA POLICE MUNICIPALE
- ▶ LES OUTILS DE LA SÉCURITÉ SOISSONNAISE
- ▶ UNE MÉTHODE DE TRAVAIL PARTENARIALE
- ▶ CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET INFORMATIONS
- ▶ OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ 03 23 59 90 00

@ CONTACTEZ-NOUS

